

Monsieur Cédric BONIN
Secrétaire du syndicat CGT
FPT Bourbon-Lancy

à

Madame Béatrice FRANÇOIS-BARETTA
Directrice des Ressources Humaines
Avenue Puzenat
71 140 Bourbon-Lancy

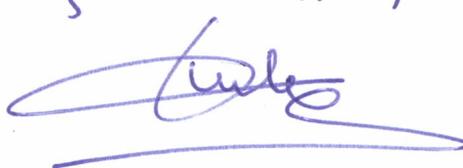
Bourbon-Lancy, lundi 19 septembre 2016

Madame,

Le syndicat CGT a constaté des anomalies sur le bulletin de paie du mois d'août 2016. En effet, les heures effectuées dans la nuit du 13 au 14 juillet 2016 n'ont pas fait l'objet d'une rémunération concernant les majorations d'heures de nuit, la prime exceptionnelle de nuit, la prime panier et la majoration pour un jour férié.

Par conséquent, le syndicat CGT vous demande de régulariser la situation de l'ensemble des salariés concernés.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sincères salutations

Reçu le 19/9/2016


Le secrétaire
Cédric BONIN



Copie : M. Leonardo GRILLO, Directeur de l'Etablissement FPT